

**ORDRE DU JOUR DU ANNOTÉ TEMPORAIRE****Groupe de travail régional PNUE/PAM sur les eaux usées municipales : Coopération Régionale pour une action innovatrice. Jamaïque, du 19 au 21 février 2001.****Contexte :**

Les rejets d'eaux usées domestiques sont considérés comme une des plus grandes menaces pour le développement à long terme des côtes du monde entier. Le Programme mondial d'Action pour la Protection de l'Environnement Marin des activités d'origine terrestre (PAM) a déclaré prioritaire l'action contre les eaux usées, et ceci a été reconfirmé par sept séminaires régionaux du Gouvernement (des experts désignés et le Conseil gouvernant du PNUE).

Le développement d'une annexe spéciale au protocole récemment signé (Aruba, 1999) est une conséquence de la priorité donnée au traitement des eaux usées dans la région des Caraïbes. Le Bureau de Coordination PNUE/PAM, en coopération avec W.H.O, l'Habitat (UNCHS) et le Conseil commun sur la distribution de l'eau et son assainissement (WSSCC), a développé un Plan d'Action Stratégique pour s'attaquer à ces priorités. Une des parties importantes de ce Plan d'Action consiste à organiser des réunions Régionales.

Les objectifs de cette réunion régionale sont de :

- I. Passer en revue les Recommandations préalables à la prise de décision concernant les Eaux usées Municipales, développer des annexes régionales comme il se doit et mettre à jour les vues communes des dépositaires sur les priorités, les capacités et les besoins;
- II. Partager expertise et expérience technique, administrative et financière tel que le stipulent les Recommandations à la prise de décision;
- III. Identifier des projets types susceptibles d'illustrer les demandes des Recommandations à la prise de décision;
- IV. Fournir un forum pour la création d'associations basé sur les capacités régionales identifiées, des occasions et des associés;
- V. Ébaucher des recommandations pour le CISTC afin qu'il soit intégré à leur plan de travail.

**1<sup>er</sup> Jour: après-midi du lundi 19 février 2001****1. Ouverture du groupe de travail.**

La réunion sera proclamée ouverte par un représentant du Bureau de Coordination PNUE/PAM, qui présentera les buts et les objectifs du groupe de travail.

**2. Organisation du groupe de travail**

Nous proposons que le président du CISTC rencontre celui de ce groupe de travail. Le représentant du Bureau de Coordination PAM facilitera le groupe de travail. Le groupe de travail travaillera en séance plénière sur les points 1, 2, 3, 4 et 7. Les points 5 et 6 pourront faire l'objet de sessions de travail parallèles.

### **3. Examen du plan d'action stratégique PAM sur les eaux usées municipales et Recommandations préalables à la prise de décision concernant les eaux usées municipales.**

Le Plan d'action stratégique sur les eaux usées Municipales (UNEP/GPA/WGCAR.1/2) fait partie du programme mondial d'action pour la Protection de l'Environnement Marin des activités d'origine terrestre (PAM). Ce document sera brièvement présenté à la réunion.

Cette réunion dans les Caraïbes est la première réunion de la sorte, en tant que réunion d'association régionale. Les résultats de cette réunion (ainsi que ceux d'autres réunions régionales), ajouté à l'expérience acquise dans le développement d'une base de connaissance, de recommandations et de réunions de partenariats consultatifs, seront soumis à un premier Examen Intergouvernemental du PAM, qui aura lieu en novembre 2001 au Canada. Cette approche peut servir d'exemple pour s'adresser à d'autres catégories de menaces et de pollution marine, tant que toutes ces activités s'inscrivent bien dans la structure des Programmes régionaux et nationaux d'Action sur des Activités Terrestres, comme le conseille le PAM.

Le Bureau de Coordination PAM espère que le groupe de travail acceptera le document final intitulé *Recommandations préalables à la prise de décision concernant les eaux usées municipales (UNEP/GPA/WGCAR.1/3)* en tant que conseils généraux pour les techniques de gestion des eaux usées de la région. La rédaction de ce document s'inscrit dans une perspective globale. On conseille ainsi à la réunion de développer les annexes régionales spécifiques à ce document qui seront discutées dans le cadre du point N° 5.

Pause-café

### **4. Échange d'expérience et expertise relatives aux dispositions financières, techniques ou institutionnelles innovatrices.**

L'expérience de l'utilisation de technologies nouvelles ou non-conventionnelles (tels les étangs naturels et les lagunes utilisés comme traitement primaire), les dispositions institutionnelles (telles les associations entre les autorités locales, les communautés, de petits entrepreneurs ou des grands fournisseurs de service) et les options financières (contribution des consommateurs d'eau aux dépenses d'investissements pour la gestion des eaux usées) ne sont pas courantes, ni dans la région ni autour du globe.

Trois études seront présentées par des experts travaillant dans la région. Ces études exposeront des expériences avec des méthodes financières, techniques ou institutionnelles innovatrices, illustrant les Recommandations à la prise de décision. Une étude de coûts avantageux pour la gestion des eaux usées dans des villes côtières fournit des exemples de nouvelles occasions et de nouvelles associations qui pourraient également être explorées dans d'autres villes (UNEP/GPA/WGCAR.1/4).

Dans ses objectifs de formation, le bureau central du PAM qui gère les questions des eaux usées vise à rendre consultables quelques expériences effectuées avec de nouvelles méthodes. Pour finir ce point de l'agenda, il y aura une brève discussion sur les manières d'échanger ces expériences entre la région et l'extérieur.

## 2<sup>ème</sup> Jour : mardi 20 février 2001

### **Échange d'expériences et d'expertise en ce qui concerne les dispositions financières, techniques ou institutionnelles innovatrices (suite)**

Pause-café

#### **5. Développement d'annexes spécifiques régionales relatives aux Recommandations.**

Après les grandes lignes des Recommandations, les débats porteront sur :

- A. Les choix technologiques
- B. Les choix financiers
- C. Les Dispositions Institutionnelles
- D. La Participation des Dépositaires
- E. Les Méthodes Intégrées

Afin de faciliter le débat lors de la réunion, il est demandé aux participants de bien vouloir répondre aux questions du Document de travail **UNEP/GPA/WGCAR.1/5**. Les débats porteront sur les thèmes communs lors de séances plénières ou de groupes parallèles.

Pause Déjeuner

#### **Développement d'annexes régionales spécifiques aux Recommandations (suite)**

#### **6. Choix d'un partenariat : Renforcement des capacités du secteur public en vue de devenir les associés égaux d'autres dépositaires, y compris dans le secteur privé.**

La gestion des eaux usées n'est plus la responsabilité unique des Gouvernements - locaux ou nationaux. Le rôle du Gouvernement n'est plus de fournir des services mais d'en faciliter la mise en place. De plus en plus de participants sont impliqués et des partenariats avec des entités diverses s'établissent : organisations non gouvernementales, représentants des particuliers, secteur privé (au titre de fournisseur de service local ou international et au titre de pollueur et de bénéficiaire), des instituts spécialisés, etc... Mais ce nouveau rôle exige également une expertise et de nouvelles capacités dans le secteur public afin d'amorcer, de coordonner et de mettre en application ces nouveaux partenariats.

Des organisations travaillant au niveau régional et des instituts spécialisés possèdent souvent l'expertise exigée. Lors de cette réunion régionale, ils seront invités à contribuer et à partager leur expertise et leur expérience unique avec les associés. Cette contribution peut être faite sous forme de présentations, de documents, d'ateliers, etc... On demande aux participants des organisations régionales d'entrer en contact avec les organisateurs pour leur contribution.

## 3<sup>ème</sup> Jour : mercredi 21 février 2001

### **Élaboration d'un partenariat : Renforcement des capacités du secteur public afin de devenir les associés égaux d'autres dépositaires, y compris le secteur privé (suite)**

Pause café

## **7. Contributions pour le plan d'action régionale sur les eaux usées municipales et plan de travail**

Les débats des deux derniers jours portant sur les Recommandations préalables à la prise de décision concernant les eaux usées municipales, sur les annexes régionales, sur les leçons apprises ainsi que sur les associations, contribuent à conseiller le CISTC pour l'élaboration du plan de travail régional 2002-2003 et du budget relatif aux eaux usées municipales.

Le Groupe de Travail pourrait conseiller au CISTC de former une équipe spéciale constituée de représentants d'associés soigneusement choisis (parmi les collectivités locales, le gouvernement central, le secteur privé (en tant que fournisseur de service et consommateur d'eau), l'organisation régionale, les promoteurs régionaux et les donateurs en vue de conseiller le CISTC et d'amorcer des projets types.

## **8. Clôture de la réunion PAM du groupe de travail**

Pause Déjeuner

Reprise de la Réunion du CISTC